

Règlement des Épreuves de Comité - Saison 2025/2026

Ce règlement concerne deux compétitions fédérales qui auront lieu dans les clubs et complètent le Challenge Michel Papin avec un partage de l'enveloppe de PP/PE attribuée au Comité par la FFB. Pour la saison 2025/2026, le partage a été conçu par rapport au nombre de séances par épreuves. Il a été décidé pour la saison 2025/2026 : 40% pour le Challenge Papin (5 tournois) - 40% pour le Patton de la Présidente (5 voire 6 séances) et 20% pour les Triplettes (2 séances).

Les Triplettes

Compétition par paires triplettes en simultané.

Dates : Mardi 27 janvier et jeudi 2 avril 2026

Informations générales :

Les triplettes doivent être :

- Elles doivent être mixte : 2 femmes/1 homme ou 2 hommes/1 femme
- Même composition pour les 2 séances
- Changement de paires à chaque donne
- Trois donnes par position - 21 donnes maximum
- Logiciel Magic Contest.

Il faudra un minimum de 12 triplettes par club et si pas possible, procéder à un regroupement de club. Si une triplette ne peut jouer dans la même composition lors de la 2^{ème} séance (changement de joueur sous réserve de l'ART 34-1 du RNC), seuls les joueurs ayant joués les 2 séances pourront bénéficier de l'attribution de PP et PE provenant de l'enveloppe destinée à cette épreuve.

Pot de convivialité à l'issue de chaque séance.

Inscriptions : Les clubs désirant organiser cette compétition devront en faire la demande auprès du directeur des compétitions avant le 30 novembre. Les inscriptions se feront par les joueurs sur le site fédéral dans le club de leur choix au plus tard le 15 janvier 2026 avec paiement sur le site.

Tarif : 15 €/joueur soit 45 €/triplette.

Le Patton de la Présidente

- **Informations générales :**

Les équipes seront composées de 4 à 8 joueurs avec des indices précis qu'il faudra respectés dans la formation de l'équipes selon :

Pour une équipe de 4 joueurs :

Joueur 1 : aucune restriction - Joueur 2 : IC maximum 65 -

Joueur 3 : IC maximum 41 - Joueur 4 : IC maximum 33.

Pour une équipe de 8 joueurs, il faudra doubler les joueurs de chaque IC. **Il n'y a pas d'IC minimum pour chaque joueur, un joueur IC 45 pourra être joueur 1 ou joueur 2, sachant que le plus fort indice sera toujours au plus haut niveau.**

Les quatre joueurs sont repérés (joueur 1,2,3,4) et chacun jouera à la même place que son homologue et successivement avec tous ses partenaires.

Compte-tenu des différences importantes de niveau entre les joueurs, cette compétition sera classée en catégorie IV avec une limitation des systèmes. Pas de systèmes à base de : Trèfle fort, de Canapé, 2K multi, 2C ekren, SA faible, 2C/P polonais ni de systèmes basés sur des séquences à relais.

Inscriptions : Les inscriptions se feront via la fiche d'inscription envoyé au directeur des compétitions au plus tard le 15 janvier 2026 (prévoir l'alimentation des cagnottes (capitaine ou tous les joueurs) avant d'envoyer la fiche à dircomp48@sfr.fr. Les équipes de Châteaudun, Brou et Châteauneuf en Thymerais seront rattachés au département du Loiret.

Organisation : La compétition se déroulera en trois phases :

- **Une phase qualificative** dans les clubs, l'après-midi comme un tournoi de régularité, avec des matches de 24 donnes en 2 mi-temps de 3*4 donnes. Les changements de joueurs ne pourront se faire qu'au bout de 12 donnes à la mi-temps.

L'organisation se fera en fonction du nombre d'équipes en matches de gré à gré en poules régionalisées. Tout rajout de joueur ne pourra se faire qu'avant la finale départementale.

- **Une Finale Départementale**

Huit équipes seront qualifiées pour la Finale Départementale à l'issue de la phase qualificative. Cette finale se jouera en 7 matches de 3*3 donnes (Une séance de 27 donnes et une séance de 36 donnes). Un responsable par département sera issu de la commission des compétitions.

- **La Finale de Comité** regroupera les deux premières équipes de chaque département plus 2 autres équipes au prorata des équipes inscrites par département à la phase qualificative. Un Patton à 5 tours avec tirage au sort pour le premier tour se fera en 2 séances sur un dimanche.

Déroulement de la compétition :

- La phase qualificative sur 3 mois
- La Finale Départementale la 1^{ère} semaine de juin
- La Finale de Comité le 21 juin au BCO.

Chaque responsable départemental devra trouver le ou les clubs pour recevoir les 2 séances ainsi que les dates à choisir dans la semaine du 1er au 5 juin avant le 15 janvier afin de l'annoncer aux joueurs dans les convocations des matches de qualification.

Une attribution supplémentaire en PP et PE se fera à partir de la finale départementale. Les joueurs devront avoir fait au moins 30% de la totalité des donnes pour bénéficier de la totalité des PP ou PE de bonus.

Tarifs :

- Qualifications : 40 €/équipes quel que soit le nombre de matches et le nombre de joueurs.
- Finale Départementale : 24 €/équipes, sauf si FD directe.
- Finale de Comité : 32 €/équipes avec buffet le midi entre les deux séances.